



Haute-Normandie

Le 28 juin 2010

## **Compte rendu de la réunion du comité directeur de la ligue régionale de Haute Normandie du 17 juin 2010.**

**Présents :** Patrice LEGAL, Michel LINDET, Dominique ROUSSEL, Charles MONTIER, Denise GENEL, Martine et Patrice PEREZ, André LENOBLE, Serge FORTIN, Monique LORIDE.

Excusé : Monique MONTIER, Hélène FORTIN, le comité départemental 76.

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 8 mars 2010.**

Dominique fait remarquer qu'il a demandé de rectifier la phrase suivante :

- Le rapport d'activités pourra être diffusé dans l'Eure avec l'accord du Codep 27. (A compléter).
- Par ailleurs Marie Rose Maurice n'aurait pas donné son accord pour participer à l'organisation du 100 km féminin et ne le fera pas non plus.

Rectifications à prendre en compte dans le compte-rendu.

Ces rectifications étant apportées, le compte rendu de la réunion du 8 mars 2010 est approuvé.

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été abordés :

### **1. Préparation de la présentation des rapports pour l'AG de ligue**

Patrice a préparé des cadres PowerPoint pour présenter l'activité du comité directeur lors de la prochaine AG, c'est-à-dire le travail et le résultat des activités des commissions. Cette proposition ayant reçu un avis favorable de la part des présents, il appartiendra à chacun d'envoyer fin octobre, les éléments qui auront été préparés par chacun des membres du comité directeur de la Ligue à Monique MONTIER, sous forme de fichier Word ou Excel et par e-mail.

### **2. Courriers recus**

La ligue a reçu un courrier d'invitation pour l'inauguration de la piste cyclable entre Cany et Héricourt le vendredi 2 juillet à 17 heures

### **3. Participation aux réunions**

Dominique fait le compte rendu de sa participation à la réunion du Codep 76 du 12 mars à Yvetot.

**Par ailleurs** Dominique informe qu'il a participé à sa formation de remise à niveau de moniteur de Tourisme à vélo. Ce stage animé par Jean François Deregnaucourt avait lieu à Petit Couronne en collaboration avec Michel Lindet. Ce stage a accueilli 5 moniteurs Tourisme à vélo, deux d'Alsace, un de l'Oise et un d'Alençon et Dominique d'Evreux. Ce stage a été bien dynamique et intéressant pour les participants, l'animateur Jean François étant un cyclo de terrain.

**Enfin,** Dominique a représenté Patrice Legal à la réunion des présidents de ligue du 20 mars.

Le compte rendu de cette réunion figure sur le site fédéral où il peut être chargé. Mais vous le trouverez, joint en annexe avec quelques explications complémentaires de Dominique.

#### **4. CNDS**

Patrice informe que la philosophie du CNDS est le versement de subvention d'un montant minimum de 600€. 10% de clubs ne sont plus éligibles compte tenu de cette limite.

Madame Martine Justine Fall est la nouvelle directrice de la DRJSCS (direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale), co-gestionnaire au plan régional des enveloppes de CNDS.

#### **5. Formation**

Une demande VAE moniteur a été présentée par Philippe LUBAT des Guidons à Crampons d'Aubevoye. Sur la base d'un dossier bien structuré et après étude de son dossier, la commission a donné un avis favorable à Philippe LUBAT.

Par ailleurs la demande VAE d'initiateur de Serge POUPEL n'a pas reçu d'avis positif de la commission.

Une formation « moniteur médecin-santé » a été faite par Michel Laville des guidons à Crampons d'Aubevoye.

#### **6. Finances**

Toutes les factures du critérium régional ont été réglées, ainsi que celles du week-end jeunes (subvention au Codep 27 et achat de matériel soit près de 1.000 €).

Une subvention de 300€ sera versée au club de Saint Pierre des Fleurs pour l'organisation de la Concentration Régionale qui a accueilli participants et surtout pour l'accueil et l'aide aux jeunes.

La Ligue a reçu un acompte de subvention de 900€ pour la formation et une subvention de 1000€ pour l'animation de la part de la Région de Haute-Normandie.

La ligue a reçu une relance de la région, pour des actions qui ont été menées, mais où des dossiers justificatifs manquent. Il est demandé à Hélène – par le biais de Serge – de prendre contact avec la Région afin de solder ces dossiers.

#### **7. Action : Matériel Pédagogique**

Avec l'aide financière de la Région, depuis plusieurs années, la Ligue aide à l'équipement des clubs.

Pour 2010, une étude d'équipement à partir du catalogue Csal Sport est à faire par Michel Lindet afin de voir combien quel volume de matériel pourrait être acquis et donné aux clubs. Il est admis, en fonction du coût d'acquisition, que certains clubs pourraient être équipés en 2010 et les autres en 2011 et éventuellement 2012. Le montant du devis devra être fourni par Michel à Patrice pour transmission à la région en fonction des demandes des clubs.

#### **8. Effectifs**

L'effectif est de 3196 licenciés (3203 l'an dernier à la même période) 31 licenciés de plus dans l'Eure et 38 de moins en Seine Maritime. En fin d'année 2009 il y avait 3318 licenciés.

3 femmes en moins et 34 hommes en plus dans l'Eure, et 1 femme en plus et 39 hommes en moins en Seine Maritime.

L'effectif global est stable, ainsi que l'effectif féminin dans les 2 départements. Au niveau des écoles de Cyclotourisme, il y a 12 jeunes en plus et chez les moins de 25 ans, il y a 23 jeunes en moins.

Pour les abonnés à la revue Cyclotourisme il y a 434 abonnés contre 424 abonnés en 2009, soit une légère progression.

#### **9. Concentration Régionale de ligue en 2011**

Le club de Paluel propose sa candidature. L'ensemble du comité directeur n'est pas favorable à ce choix, car la concentration de ligue avait eu lieu l'an dernier en 2009 à Paluel. Il est demandé au club d'Evreux de l'organiser. Celui propose comme date le 4 septembre ou le 11 septembre, la première date ne convient pas au codep 27, la deuxième date tomberait le jour de la fête de la Randonnée.

Michel Lindet propose de demander au club de Valliquerville qui depuis a donné son accord pour le 21 et le 22 mai 2011.

2011 étant une année de Paris-Brest-Paris, le comité directeur de la Ligue autorisera de façon exceptionnelle, et uniquement pour 2011 l'organisation de Brevets de Randonneurs Mondiaux à ces dates.

### **10. Critérium Régional du Jeune cyclotouriste**

Il aura lieu à Yvetot le Dimanche 10 avril 2011.

### **11. Assemblée générale de ligue en 2011**

Elle aura lieu à Rouen le 27/11/2011 organisé par le Groupe des Touristes Rouennais.

### **12. Calendrier 2012**

Afin de pouvoir financer, tout ou partie de l'édition du calendrier 2012 des manifestations de la Ligue de Haute-Normandie, des annonceurs publicitaires doivent être trouvés.

Tout cyclotouriste doit se sentir concerné par cette démarche. Il en va de l'avenir du calendrier, mais aussi de la participation des cyclotouristes aux randonnées de club, surtout avec l'annonce de la suppression du OIN « ou-irons-nous ? » sous forme papier.

Les annonceurs habituels vont être sollicités et il serait bien que de nouveaux annonceurs fassent leur apparition.

Patrice doit envoyer les tarifs aux membres du comité directeur et les tiens à disposition de tous les cyclotouristes.

### **13. Journée de la Randonnée.**

Pour le 100 km féminin, il y a, à ce jour que 2 féminines inscrites. Tout laisse à penser que de nombreuses candidates se manifesteront début septembre.

Un accord est donné pour l'achat d'une remorque monoroue à 449€ pour faciliter la préparation de la fête de la randonnée.

### **14. Questions Diverses**

#### **Semaines jeunes**

9 jeunes de Haute Normandie s'y rendront dont 6 jeunes qualifiés pour **la finale nationale du CNJC.**

<b>Route</b>	<b>VTT</b>
Céline Aubry de Serquigny	Gabriel Vittecoq d'Yvetot
René Simon Cadinot de Cany	François Becquart d'Yvetot
Claire Crochemore du Havre	Tristan Dutertre d'Evreux

Il y aura 6 adultes (4 encadrants et 2 accompagnateurs) pour encadrer Monique et Bernard Loride, Martine Perez et Joël Barbarot.

1 maillot sera offert aux jeunes et aux accompagnateurs.

#### **Paris Vienne**

Céléna Aubry et Claire Crochemore participeront au Paris Vienne du 31 juillet au 19 Août. C'est le séjour international des jeunes. Un cuissard sera remis à chacune.

#### **Pot de la ligue à la semaine fédérale de Cyclotourisme de Verdun**

Nous sommes en attente de la réponse du comité d'organisation de la Semaine Fédérale. Le pot aurait lieu le mardi soir à 18 heures.

#### **Le Guide des Bonnes Adresses – GBA :**

Dominique Roussel relate la décision du comité directeur fédéral de supprimer la version papier du guide des bonnes adresses, suite à l'information transmise par la FFCT.

« *Le Guide des Bonnes Adresses (GBA) est créé tous les 2 ans et diffusé jusqu'à présent exclusivement dans une version imprimée. La mise en chantier de la version 2011-2012 est le moment de réfléchir à son avenir. Une version Internet du GBA est devenue indispensable afin de mieux présenter nos annonceurs et de coller au plus près aux modifications qui peuvent arriver chez ces derniers pendant la période de 2 ans.*

**La commission communication souhaite la suppression de la publication papier et une publication**

**exclusivement sur le site Internet.** *L'intérêt de ce système est présenté aux membres du comité directeur.*

*Outre les coordonnées habituelles des annonceurs, il sera possible d'ajouter un lien vers le site de l'annonceur, et de mettre en ligne des photos et des vidéos fournies par ce dernier. Chaque internaute, qu'il soit licencié ou non, pourra y avoir accès.*

*Les licenciés ne seront plus tributaires de la distribution des GBA par leur club. C'est un service rendu à nos licenciés. Pour l'annonceur, l'abonnement à la revue Cyclotourisme est obligatoire. Les 1 380 adresses d'établissements accueillant des cyclotouristes seront répertoriées. Chaque personne qui visitera notre site Internet pourra consulter le GBA.*

*La rentrée des recettes est garantie car un annonceur qui ne paiera pas sera immédiatement retiré de la publication en ligne. La mise à jour en ligne sera immédiate. La mise en ligne sera faite en janvier 2011 au plus tard.*

*Un site Internet pour les circuits de randonnée à vélo en France est actuellement en préparation en partenariat avec le comité départemental du tourisme de l'Oise. L'objectif est de s'adapter à la demande des cyclotouristes et de faciliter leurs excursions. En plus des parcours, des informations pratiques et touristiques pour préparer les randonnées seront à disposition.*

*Le GBA serait mis en ligne sur ce site. »*

Suite à cette décision du comité directeur fédéral :

**La Ligue de Haute Normandie s'oppose violemment et s'indigne de la suppression de la version papier du guide des bonnes adresses, document indispensable dans la sacoche des cyclotouristes.**

Toutes les points à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, le comité directeur lève la séance à 23h30.

Dominique Roussel  
Secrétaire Adjoint

## **Annexe**

### **Réunion avec les présidents de ligues samedi 20 mars 2010**

#### **Présents**

Les 22 présidents de ligues sont présents ou représentés.

17 membres du comité directeur sont présents,

Jacques Fournia, délégué général à la sécurité,

Nicolas Leroy, directeur du siège fédéral.

**Absents** : Jacques Vagner, excusé, et Michel Costantini.

Accueil par Dominique Lamouler, président fédéral, et présentation de l'ordre du jour par Marie-Claude Jonac, secrétaire générale.

**Différents points déjà évoqués à l'assemblée générale de Caen sont repris de façon un peu plus exhaustive.**

#### **ACCUEIL DANS LES CLUBS ET CONVENTION DE PRE-ACCUEIL** – Roselyne Depuccio

Bilan des premières actions et ajustements : à ce jour, 5 conventions signées et 16 en cours de validation.

La convention est téléchargeable sur le site internet fédéral par Commissions Structures/ Convention de pré-accueil.

Cette convention est tripartite, entre le club, le codep, et la fédération.

Le club fixe un calendrier de 10 sorties maximum, envoie une convention au comité départemental.

Le Codep signe et valide la convention.

La commission structures nationale signe la convention et la retourne au codep, valide l'assurance et envoie le kit de la convention pré-accueil (20 revues cyclotourisme et des plaquette FFCT).

A la fin des sorties, cette convention doit donner envie aux participants d'adhérer à la FFCT et de s'abonner à la revue Cyclotourisme.

Un exemple de promotion est donné : la fiche du vélo club d'Annecy.

*Rappel* : il faut s'adresser aux « vrais » débutants ; il n'y a pas de limite dans le temps pour la validation des 10 sorties (assurance).

#### **Témoignages :**

Hubert Huet retrace l'histoire de son club qui compte aujourd'hui 77 membres (38 femmes et 39 hommes) et forme des pré initiateurs de 15 ans pour couvrir les besoins d'accompagnateurs sur route et chemins – l'école compte 31 jeunes (14 garçons, 17 filles)

Pré-accueil = 6 personnes, 1 nouvelle licence et un espoir pour 3 autres ; le milieu rural favorise les contacts. ;

Revers de la médaille : les sorties du dimanche sont moins fréquentées.

Jean-Claude Loire évoque, lui, le milieu urbain (Dunkerque).

L'accueil est davantage axé sur les « seniors » ; le cycle d'initiation se termine par le brevet « première balade » avec sensibilisation aux brevets fédéraux.

L'accueil des nouveaux est généralement source d'enrichissements réciproques entre ceux qui accueillent et ceux qui sont accueillis.

L'ouverture de notre mouvement au plus grand nombre le rendra plus crédible.

#### **FORMATION – Yves-Marie Marchais**

Pour accueillir, il faut être formé. Mais certains témoignages font ressortir que l'on peut commencer l'accueil (avec adulte expérimenté) et que de là naît un désir de formation ;

*Rappel de la procédure Animateur club* et de la nécessité de fournir la liste des personnes formées afin de pouvoir bénéficier de l'aide à la formation.

Un certain nombre d'animateurs sont ensuite tentés par la formation Initiateurs, ils pourront prolonger leur action en ouvrant une école.

Objectif : former 13 000 animateurs.

Une aide financière de 750€ est versée aux ligues pour une formation de 15 animateurs (les numéros de licences des animateurs formés doivent être remontés à la FFCT)

Une aide de 500€ en plus sera versée par Codep pour former 10 animateurs.

Le coût de la formation a été estimé à 50€ pour les 2 jours. Une grande partie des gens formés sur les 2 jours demandent ensuite la formation initiateur.

*Témoignages* : Jean-Marie Brousse ; le comité départemental 21 a formé 12 animateurs, 8 autres, issus des départements 58 et 89, complètent cette promotion ; la ligue a programmé une autre session et tous les départements de Bourgogne émargent au CNDS.

Christian Godard précise qu'en Aquitaine, la ligue remet un « passeport » formation sous forme de clé USB avec tous les documents nécessaires aux formateurs.

*Des précisions sont apportées sur l'ETR* – 8 ligues disposent d'une ETR (équipe technique régionale) reconnue et 10 autres d'une équipe officieuse.

Il est nécessaire de fournir un budget précis à Jeunesse & sports, de disposer d'une personne titulaire du Brevet d'État d'éducateur sportif activités du cyclisme (BEESAC). Si un cadre technique intervient, il peut percevoir directement des vacations de la part de Jeunesse & sports ; néanmoins, le désengagement général de l'État fait apparaître des craintes quant à ces aides.

Pour la formation de moniteurs, il est nécessaire de faire appel à un médecin qui peut-être le médecin de la ligue, un membre de la commission nationale ou un médecin Jeunesse & sports ; Afin que l'ETR puisse recevoir une subvention du CNDS, il faut qu'elle compte un médecin dans ses rangs.

Rectification à apporter sur le dossier d'affiliation nouveau club : gratuité pour la formation d'un animateur (et non plus initiateur).

*Question* : une ETR peut-elle être validée uniquement par la commission nationale de formation (CNF) ?? Pour l'instant pas de réponse positive ... mais à étudier par la CNF

Les nouveaux carnets de formation ne sont pas sortis avant le nouveau plan de formation, on prend les anciens documents et on rajoute le 5<sup>ème</sup> jour à la main. On peut écrire des mentions manuelles.

*Rappel* : tous les documents utiles sont téléchargeables via le site fédéral.

#### **LES PROJETS JEUNESSE – Marie-Françoise Desbrousses et Alain Rat**

*Rappel* des participations aux semaines jeunes ; les participants sont ± 600. Tous doivent être licenciés, jeunes et adultes, sur le vélo ou oeuvrant à la logistique.

*Rappel* de la date limite des inscriptions : 10 juin ainsi que des modalités administratives et financières. Bilan de la saison passée : 18 ligues ont fait une demande de promotion loisirs jeunes (PLJ). Des explications relatives au budget sont données aux présidents de ligues.

Une présentation du carnet du challenge des écoles de cyclotourisme est faite (en 2009, il n'y a eu que 130 retours sur 300, il reste donc une grande marge de progression).

Le CNJC VTT aura lieu le jeudi après midi et Vendredi matin  
Le CNJC Route aura lieu le vendredi après midi et le samedi matin.

Concernant le challenge des écoles de cyclotourisme les points ont été inversés, il y a moins de points à la finale nationale et plus de points à la finale départementale de manière à encourager les participations aux finales départementales.

*Rappel des projets pour les jeunes avec GrDF* : le nouvel appel à projet doit être fait avant le 15 avril et réalisé pour le 15 octobre.

Les intervenants présentent les nouveaux degrés du brevet d'éducation routière.  
Premier Brevet ; Brevet Qualifié ; Brevet expert ; et ..... Puis la route.....  
Le 1er brevet est une réussite puisque 500 demandes de brevets ont été faites la première semaine.

Question sur le rando-guide :  
Un document réalisé par Yvon Durand sera prochainement communiqué afin que tout le monde utilise la même méthode.

*Témoignage* : Jean-Louis Vennat explique que le comité départemental de Corrèze a signé une convention avec l'inspection académique et l'USEP et intervient dans les écoles sur le temps scolaire : trois demi-journées de formation avant un regroupement des 11 écoles qui participent à ce projet.

#### **CHANGEMENT DE PRESTATAIRE INFORMATIQUE**

Joseph Mora présente, au nom de Jacques Vagner, les raisons de ce changement et les avantages escomptés de ce changement au profit de la société Impec-Toonga.

Le basculement du site se fera au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Pour ce faire, il y aura fermeture du site 2 semaines fin août.

Rappel des procédures relatives à la saisie de manifestations sur le OIN.

*Remarque* : un onglet AIDE ou un mode opératoire serait le bienvenu.

Le nouveau site donnera plus d'ergonomie, il y aura une simplification des menus

Une gestion des achats en ligne sera possible (boutique et séjours)

Les sources de logiciel appartiendront à la FFCT et nous disposerons des documentations.

Il y aura une possibilité de gérer les formations.

La section des statistiques sera plus importante.

Il y aura un outil d'aide à la gestion des documents.

Il y aura un outil d'aide à l'envoi des documents par e.mail.

Tout sera récupéré automatiquement au 1 septembre

#### **Le calendrier de mise en place**

- Les clubs seront informés en avril et mai
- Tout commencera en mai
- Le nouveau système basculera au 1 septembre
- OIN basculera automatiquement le 1/01/2011
- Les manifestations à label basculeront automatiquement le 01/01/2011.
- Il y aura une période d'interruption du service Gilda en Août de 15 jours

Le programme PSGI continuera à fonctionner de la même façon ; à terme, il doit pouvoir intégrer directement les données relatives au Challenge de France.

*À prévoir* : traitement des résultats des critères Jeunes.

**CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME** (gîte des 4 Vents) – Gérard Goutte :  
Informations sur les travaux, les améliorations et les soucis (personnel, accueil).

Intervention de Pierre Testes qui résume parfaitement les interrogations du comité directeur :  
Le personnel du gîte fait-il bien son travail ? Est-il suffisamment présent et réactif ? La gestion du temps doit être optimisée

Le directeur, monsieur Leroy, doit se rendre au gîte ; la commission qui doit s'y réunir insistera sur la qualité nécessaire de l'accueil et sur les attentes des cyclotouristes.

Les présidents de ligue doivent être ambassadeurs pour faire venir des cyclos au gîte

## LA REVUE – Michel Savarin

**Mois de mars** : nouvelle maquette (recréée par un professionnel) plus moderne, plus élégante qui met en exergue le mot « tourisme »

Mise au point de relations avec les ligues sous la forme de représentants régionaux : listing des correspondants revue au niveau des ligues

Ces représentants doivent être des gens motivés qui aiment la revue.

Conseils de Michel Savarin :

- intégrer les représentants régionaux de la revue dans les comités directeurs de ligue,
- Le responsable peut être le chargé en communication de la ligue.

*Promotion de la revue :*

- inciter aux abonnements,
- mettre en valeur certaines actions telles « abonnement cadeau ».

Un exemple malheureusement négatif : sur 50 abonnements offerts par un comité départemental 2 ont repris l'abonnement.

*Rappels* : lors de la 1<sup>er</sup> licence : **abonnement à la revue 15 €**.

Le coût réel de l'abonnement à la revue est de 20,80 € et non 25 € car la cotisation fédérale d'un abonné est minorée de 4,20 €.

Remarques de Jean-Jacques Pech (ligue Rhône Alpes) :

- \* constat niveau ligue Rhône-Alpes. : les clubs les plus récents (n° 5600 et plus) sont les clubs qui ont le moins d'abonnés – les  $\frac{3}{4}$  sont à 0 abonnement –
- \* des clubs proposent à leurs adhérents une participation financière à l'abonnement à la revue
- \* les présidents de ligue et comités départementaux reçoivent la revue à titre gratuit pour promotion : ils devraient donc s'abonner.
- \* cibler les non abonnés (beaucoup d'entre eux ne connaissent pas la revue)

## LA SECURITE ET LA SANTE – Jacques Fournia

Présentation d'un diaporama :

Les accidents cardio-vasculaires sont toujours un problème crucial malgré une légère baisse en 2009,

*Accident* : notre comportement est à l'origine de 50 % des accrochages (seul ou en groupe),

Il faut apprendre à rouler en groupe pour faire de la randonnée.

Accidents liés aux infrastructures : moindre.

Les 3 axes prioritaires : les comportements, la santé des licenciés, les infrastructures routières.

Il doit en découler 3 actions principales : la formation, le renforcement du réseau des délégués sécurité, l'expression de nos besoins.

5 zones fédérales ont été mises en place pour la formation des délégués sécurité. Maurice Taillefer est toujours responsable de la formation des délégués sécurité de ligue au niveau national.

Le module de formation existant sera complété :

Au niveau santé (certificat de non contre indication, test à l'effort pour les + de 50 ans...gestes aux premiers secours.).

Le réseau des délégués sécurité doit être renforcé et la communication améliorée.

Une mise à jour de la « charte cyclable » est prévue pour juin 2010.

François Le Van parle de l'expérience de la ligue Côte d'azur : des réunions ont été mises en place au profit des délégués sécurité + présidents clubs intéressés par la sécurité.

La commission médicale s'inquiète du nombre des accidents cardio-vasculaires : entre 25 et 28 ces dernières années ; ce nombre est très élevé par rapport aux chiffres des autres fédérations.

État des lieux : la population française vieillissante.

Que faire ? Des articles dans la revue ; émissions à la télé et radio : bougez plus, mangez mieux ; dépliants santé.

Proposition : une action plus directe envers les responsables.

Formation : intervention d'un médecin à toutes les formations initiateur et moniteur.

Information : réunions conjointes avec la commission sécurité au niveau des ligues.

Un diaporama de formation sera mis à la disposition des structures, des médecins et des para-médicaux.

*Question* : le mémorandum sécurité dans un premier temps sera adressé aux présidents de clubs, comités départementaux et ligues en 2 ou 3 exemplaires, charge à eux de les transmettre aux délégués sécurité des structures.

*Rappel* : Certificat médical annuel **obligatoire** pour les **mineurs** y compris la **fiche sanitaire individuelle** qui doit être dans le dossier.

Conseil de Dominique Lamouler : faire un rappel sur ce point important.

## TOUTES A PARIS EN 2012 – Roselyne Depuccio et Jacklyne Jahan

Présentation d'un diaporama :

*Objectif* : rassembler à Paris le plus grand nombre de féminines en septembre 2012 (semaine de la mobilité). Elles se rendront à Paris soit en voyage itinérant organisé par leur ligue ou comité départemental, soit approche à 180 ou 90 km, soit directement de Paris. Le but étant d'arriver aux portes de Paris le samedi soir. Le dimanche grand rassemblement aux jardins du Luxembourg ; rencontres débats avec sénatrices et députées. Ce projet s'adresse à toute femme, licenciée ou non, pratiquante régulière ou occasionnelle... Une grande liberté sera laissée aux participantes. Rien ne sera imposé.

### *Intérêt :*

- \* Faire connaître la fédération en mettant en place un projet d'envergure nationale,
- \* Montrer aux femmes qu'elles sont capables d'effectuer des longues distances,
- \* Montrer aux responsables des clubs qu'avoir des femmes dans les clubs est un atout.

### **DEMARCHE DE PROGRES – Marie Claude Jonac**

Entre 2006 et 2008 un groupe de travail a travaillé avec l'AFNOR.

#### Résultats :

- \* synthèse destinée aux structures et aux clubs : *s'engager pour réussir l'accueil des pratiquants* (document transmis à chaque président de ligue),
- \* *les engagements internes* (10 thèmes choisis sur lesquels la FFCT souhaite communiquer et pour chacun de ces thèmes, choix de critères),
- \* *création d'un label club* : les maillons de la FFCT (4 niveaux de récompense).

Dans un deuxième temps, cette démarche avait pour but la création d'un label club. Le groupe de travail s'est réuni pour finaliser ce label appelé les « maillons de la FFCT ». Un barème a été établi de façon à faciliter l'attribution des labels. Quatre niveaux ont été déterminés

: bronze, argent, or et platine.

Les membres du groupe de travail doivent tester la grille d'évaluation à l'intérieur de leur propre club.

Le label club « les maillons de la FFCT » a été présenté et expliqué aux présidents de ligues puis plus généralement au cours du premier semestre 2010 pour une mise en application au cours du quatrième trimestre 2010 ou en janvier 2011.

Il fera l'objet de tests préalables.

Celles-ci seront prises en compte pour l'élaboration de la version définitive.

### *Remarques, questions et suggestions des présidents de ligues :*

Le label attribué à un club sera-t-il définitif ou remis en question chaque année ?

*Réponse* : l'attribution du label sera reconsidérée tous les 4 ans

L'accueil est un critère difficile à évaluer.

*Réponse* : le contact avec le club n'est pas facile à évaluer mais ce n'est pas le critère qui a le plus de points. Par contre les activités, plus facilement mesurables auront plus de points.

La démarche est intéressante pour chercher à s'améliorer.

Réponse de Mario Bellini qui a participé au groupe de travail : il s'agit d'encourager les clubs qui ont envie de faire des choses – démarche volontaire – proposer aux clubs qui veulent se valoriser d'entrer dans une démarche de qualité – donner aux clubs le chemin qu'ils doivent prendre pour aller à l'excellence.

Dominique Lamouler précise que c'est plus une démarche participative et non une action imposée par la fédération.

Les ligues ne sont pas évincées du système, elles doivent le porter mais le comité départemental connaît mieux ses clubs et leurs spécificités.

Si un club veut se développer, il est intéressant pour lui de connaître les moyens qui correspondent à la politique fédérale pour s'améliorer ; la fédération donne les moyens pour mesurer. Si le groupe de travail se rend compte qu'il s'est trompé, il apportera les rectificatifs nécessaires. Une période de test est à faire, sur la base du volontariat.

Pourquoi ne pas aider les petits clubs plutôt que de labelliser les grands ?

*Réponse* : les premiers tests feront évoluer les critères, et nous ferons évoluer l'outil.

### **FINANCES – Francis Degeix**

Pour les ligues

Une analyse des comptes-rendus des assemblées générales fait apparaître quelques caractéristiques concernant les subventions :

- \* celles des conseils généraux font suite à une convention,
  - \* celle du CNDS fait suite à un dossier,
  - \* pour la FFCT :
    - ristournes : en fonction du nombre de licenciés, montant minimum 1 740 € (1<sup>er</sup> versement en mars, 2<sup>ème</sup> en juin et le solde en décembre/janvier A+1) ;
    - sur demande avec justificatifs :
- ☐ aide sur actions : 1 700 € Formation
- ☐ aide sur actions (stage animateur pour 2010) 750 € (soit 50 € x 15 stagiaires, fournir les noms)

*Pour information* : les comités départementaux recevront une aide de 500 € (soit 50 € x 10 stagiaires, fournir les noms)

Sur 22 ligues 13 comptes rendus ont été reçus. 7 ligues ont un report déficitaire. Pour les comptes rendus manquants il suffit de transmettre à la FFCT les pages relatives au budget en précisant « pour Francis Degeix ».

Pour information, la part des ressources FFCT représente, en moyenne, 58% des ressources totales.

Le comité directeur est souvent représenté aux assemblées générales de ligues (sauf en cas de réunion du comité directeur). Les dates de réunions de comité directeur étant publiées longtemps à l'avance, il serait bien d'en tenir compte pour fixer les dates des assemblées générales de structures.

Remarques de Dominique Lamouler : en ce qui concerne les moyens de fonctionnement des structures, il y a plus d'inquiétude à avoir pour les comités départementaux du fait des nouveaux plafonds du CNDS. Il est demandé de prévenir en cas de problème, si cela devenait nécessaire une aide supplémentaire irait vers les comités départementaux.

#### **ÉCHANGES AVEC LES PRESIDENTS DE LIGUES**

Il est souhaité une liste des correspondants régionaux de GRdF car il n'est pas toujours facile de trouver le « bon » interlocuteur.

De même une procédure de suivi des actions va être mise en place pour éviter entre autres, que des structures – ligues ou comités départementaux – soient « court-circuitées » par un club.

Un mode opératoire sera communiqué sur la façon d'utiliser la convention et fixer le cadre d'intervention dans lequel celle-ci peut s'inscrire.

Suite à une intervention d'André Hartz, des précisions sont apportées sur la notion de séjour et les obligations qui en découlent – cf document paru sur Cycl@net n°32.

Où en sommes-nous en ce qui concerne les villes vélotouristiques ?

Réponse : une cinquantaine de contacts ont été pris, mais aucun label n'est délivré à ce jour. Nous avons l'espoir d'en avoir une dizaine en 2010.

En ce qui concerne les contacts des villes auprès de la FFCT, les présidents locaux, départementaux et régionaux sont-ils informés ?

Réponse : oui pour les comités départementaux et les ligues

La loi de 1901 donne les mêmes droits et les mêmes devoirs pour les clubs. Actuellement un club de 3 à 5 membres, mais avec d'autres sections relevant d'autres fédérations, profite du calendrier FFCT pour faire la publicité de son organisation : est-ce normal ?

Suggestion : il faudrait mettre dans le règlement intérieur « si moins de x membres pas de possibilité d'inscrire une manifestation au calendrier ».

Dominique Lamouler confirme pour les manifestations d'ampleur.

Que faire lors d'une manifestation, hors FFCT, où GRdF est partenaire pour du cyclotourisme ?

Dominique Lamouler précise qu'il faut le signaler car la convention prévoit l'exclusivité de l'accord pour le cyclotourisme à la FFCT. La FFCT interviendra.

Des précisions sont demandées quant à la bourse « jeunes voyageurs » ?

Dominique Lamouler : il y a un règlement draconien, de plus cela est limité et il y a nécessité d'un retour d'informations pour obtenir de 2ème versement (1000 à 1500€)

Il faut être licencié à la FFCT, mais il n'y a pas de notion d'ancienneté.

**Clôture de la réunion et remerciements** du président pour la collaboration active de chacun.